

ATLAS DES AMPHIBIENS DU BASSIN DE LA VESDRE

Explications relatives au formulaire d'observations

STATION : V -

(à compléter par la centrale)

Ne pas compléter ce point : il s'agit d'un code interne pour localiser le site dans notre banque de données

Lieu – dit / localité (et détails sur la localisation) :

Donner le plus d'informations afin de pouvoir localiser le lieu d'observation (nom du lieu, distance et orientation vis-à-vis d'un point de repère, ... Pour les ruisseaux, décrivez le tronçon prospecté. Pour les routes, les bornes kilométriques peuvent être utilisées.

Etre le plus précis possible si aucune coordonnée géographique n'est fournie.

Plan du site

Facultatif : dessiner un plan ou schéma permettant de localiser le site (surtout utile si le point d'eau n'est pas sur la carte ou que plusieurs points d'eau sont présents)

Carte IGN :

Numéro de la carte topographique au 1 : 10 000, 1 : 20 000 ou 1 : 25 000 de l'Institut Géographique National (si possible)

Coordonnées (0,1 km) UTM :

Il s'agit du quadrillage rose présent sur les nouvelles cartes ou bien donné par les GPS. Reporter la valeur des x (horizontales) et des y (verticales) à 100 m près (le GPS donne une valeur au m, les cartes au kilomètre)

ou Lambert : x = , y =

Alternativement, surtout pour les anciennes cartes, le quadrillage Lambert peut-être utilisé (affichés à la précision du kilomètre sur le pourtour de la carte mais en brun ou noir).

Date d'observation :

Jour, mois (en entier : par exemple, septembre), année (au minimum l'année en cas de communication d'une ancienne donnée)

Nom et coordonnées (adresse, téléphone, e-mail) de l'observateur :

Mettre ce qui est disponible

Nom et coordonnées (adresse, téléphone, e-mail) de l'auteur de la fiche :

Mettre ce qui est disponible. Vous pouvez écrire « idem » si l'observateur est le rédacteur de la fiche.

Description du site :

Par Exemple : mare, étang, ornière forestière, ruisseau dans un bois, un pré, à proximité immédiate d'habitations, ...

Espèces observées (+ lieu d'observation : sur terre, au bord de l'eau ou dans l'eau ; + détails éventuels en cas d'incertitude ; si possible détails sur le stade et l'abondance) :

Donner le nom scientifique (en latin) du genre et de l'espèce (exemple : *Rana temporaria*) ainsi que des détails sur l'endroit où a été observé l'animal. Précisez aussi s'il s'agit d'adultes, d'œufs, de larves, d'individus morts, de chants. Des informations sur le nombre d'individus vus sont également intéressantes

Liste des espèces : Le Crapaud accoucheur (Alyte) *Alytes obstetricans*, le Crapaud commun *Bufo bufo*, le Crapaud calamite *Bufo calamita*, la Grenouille rousse *Rana temporaria*, les Grenouilles vertes *Rana klepton esculenta*, la Salamandre terrestre *Salamandra salamandra terrestris*, le Triton alpestre *Triturus alpestris*, le Triton crêté *Triturus cristatus*, le Triton ponctué *Triturus vulgaris*, le Triton palmé *Triturus helveticus* et peut-être le Sonneur à ventre jaune *Bombina variegata*.

En cas de doute, le préciser absolument (mettre éventuellement *Triturus* sp.). Des photographies peuvent être jointes en version papier ou digitale sur CD ou DVD afin de vérifier l'identification (ne pas envoyer de fichiers par e-mail) (aucune obligation).

Renseignements facultatifs :

Nom et coordonnées du propriétaire du site :

En cas de site privé, cela peut-être utile pour demander une autorisation d'accès (+ numéro de téléphone si disponible) ou bien précisez si le propriétaire habite sur le terrain où a été fait l'observation.

Heure de l'observation :

Météo :

Ou matin, en journée, en soirée, de nuit

sec, pluvieux, après une averse, ...

Dimensions (y compris profondeur) du point d'eau :

Par exemple : 10 x 4 m ou environ 20 x 30 m ou 6 m de diamètre (profondeur : 30 cm ou > 1,2 m)

Technique d'observation :

Par exemple : visuelle, à la lampe de poche, à l'écoute (chant), à l'épuisette, dans des seaux enterrés, ...

Présence de poissons (et espèces) :

Même s'ils ne sont pas identifiés, il est utile de savoir s'il y a des poissons, s'il y en a beaucoup et s'il s'agit d'individus de grande taille.

Présence d'oiseaux d'eau (et espèces) :

Par exemple : Grèbes, Canards colvert, Bernaches (+ précision s'il s'agit plutôt d'individus domestiques ou sauvages)

Menaces pesant sur le site :

Vous pouvez détailler tout ce qui peut sembler à risque pour les amphibiens : remblaiement, tas de fumier, utilisation d'engrais ou de pesticides, assèchement, faible retenue d'eau, création d'un lotissement à côté, prélèvements, décharge d'égouts, introductions d'espèces invasives, route entre l'habitat terrestre et le point d'eau, ...

Au verso : toutes informations complémentaires que vous jugez utiles.

Merci de votre participation

Mathieu Denoël